

PROGRAMME HORAIRE

DURY : 5km de HAM, 6km de SAINT-SIMON...

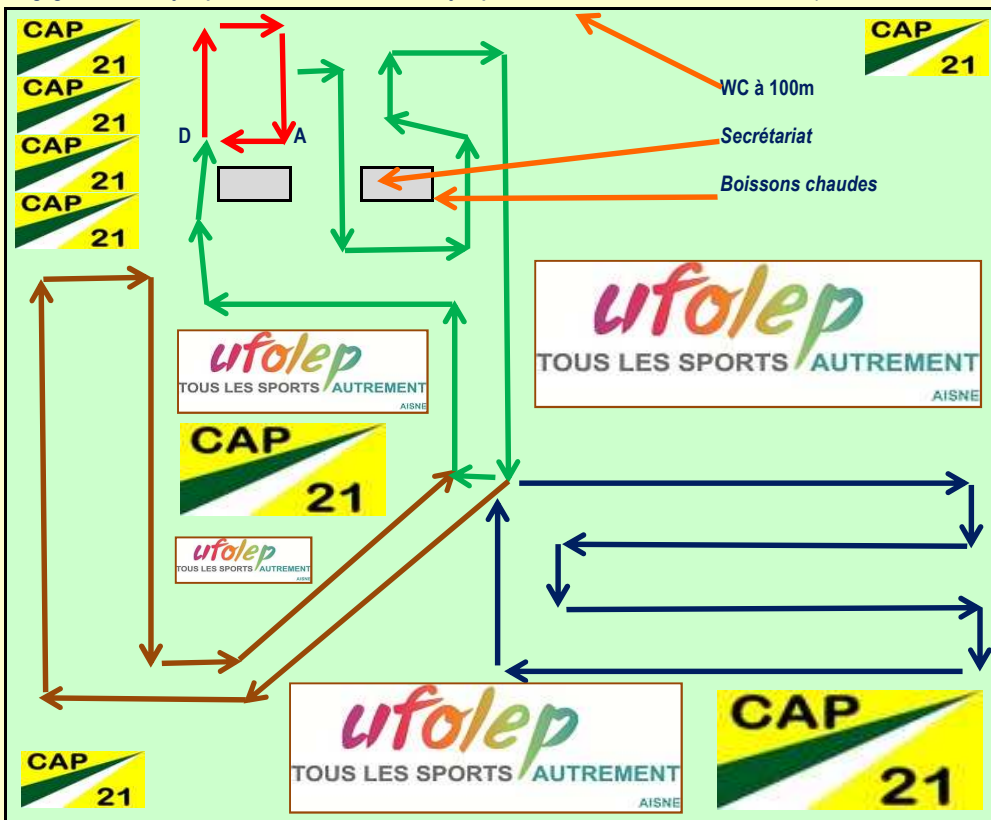
12H00	OUVERTURE DU SECRETARIAT												
13H15	ANIMATION ECOLES D'ATHLETISME (défis-contrats d'endurance de 4 ou 6 ou 8 ou 10mn)				1000M	fin des inscriptions à 13H00	rouge						sur le circuit aménagé de 150M
13H30	POUSSINS H & F + BENJAMINES F				1500M	fin des inscriptions à 13H15	rouge + vert						sur la boucle de 500M
13H45	BENJAMINS H + MINIMETTES F				3000M	fin des inscriptions à 13H30	rouge + vert + marron						sur la boucle de 1500M
14H10	MINIMES H + CADETTES F + JUNIORES F + VETERANES + 70 ANS				4500M	fin des inscriptions à 14H00	rouge + vert + marron						sur la boucle de 1500M
14H45	CADETS H + VETERANS H + 70 ANS + FEMININES SEF VEF- & VEF+				5000M / 7500M	fin des inscriptions à 14H30	rouge + vert + marron						sur la boucle de 1500M
15H30	JUNIORS + SENIORS + VETERANS H (V- & V+)					fin des inscriptions à 15H15	rouge + vert + bleu + marron						sur la boucle de 2500M

(tous ces cross sont strictement réservés aux licenciés UFOLEP [tous départements] critérium départemental pour les licenciés UFOLEP02)

17H15	PODIUMS, MEDAILLES...													
-------	-----------------------	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Pour être classé au critérium, il faudra figurer sur le listing des licenciés UFOLEP qui sera établi par les services de l'UFOLEP 02 le vendredi 2 décembre à midi !

Engagements envoyés par les clubs : 0,75€ / athlète jusque minime, 1,50€ de cadets à vétérans (avant le 30 novembre). Engagements retardataires et sur place : 1,50€ jusque minime, 3€ de cadets à vétérans.



nom <input type="text"/>	
prénom <input type="text"/>	
numéro de licence <input type="text"/>	
département <input type="text"/>	
date de naissance <input type="text"/>	
catégorie <input type="text"/>	
sexe <input type="text"/>	
club <input type="text"/>	
adresse <input type="text"/>	
code postal <input type="text"/>	
ville <input type="text"/>	
adresse mail <input type="text"/>	
signature du concurrent	signature du responsable légal
<input type="text"/>	<input type="text"/>
	parents ou responsable de club
	<input type="text"/>

CIRCULAIRE AUX CLUBS & AUX PARTICIPANTS

L'UFOLEP 02 organise son critérium départemental de cross-country le dimanche 04 décembre 2016 à DURY sur des terrains communaux. La CTDA 02 désigne le club CAP21, support de cette manifestation.

Participation : Réservée aux licenciés UFOLEP soit par engagement à l'avance par l'intermédiaire des associations affiliées à l'UFOLEP soit directement sur place sur présentation des licences en cours.

Droits : Engagements préférentiel : 0,75€ par engagement jeune jusque la catégorie minime des deux sexes, 1,50€ de cadets à supervétérans à envoyer avant le 30 novembre 2016, paiement joint.
Engagements hors délais et sur place : 1,50€ par engagement jeune jusque la catégorie minime des deux sexes, 3€ de cadets à supervétérans, à payer au retrait du dossard.

Horaire : ouverture du secrétariat à midi, 1er départ à 13H10, dernier départ à 15H30, podiums à partir de 17H15,

Programme :	13H10	Animation Ecoles d'Athlétisme	Défis endurance de 4mn / 8mn / 12mn	H & F	nés en 2008 2009 2010
	13H30	Poussins / Poussines	[1000m	H & F	nés en 2006 / 2007
	13H30	Benjamins		F	nées en 2004 / 2005
	13H45	Benjamins	[1500m	F	nés en 2004 / 2005
	13H45	Minimettes		H	nées en 2002 / 2003
	14H10	Minimes		H	nés en 2002 / 2003
	14H10	Cadettes / Juniores	[3000m	F	nées en 1998 / 1999 / 2000 / 2001
	14H10	Supervétéranes + 70 ans		F	nées en 1947 et avant
	14H45	Cadets		H	nés en 2000 / 2001
	14H45	Supervétérans + 70 ans	[4500m	H	nés en 1947 et avant
	14H45	Seniores, Vétérans - et Vétérans +		F	nées de 1948 à 1997
	15H30	Juniors	[5000m	H	nés en 1998 / 1999
	15H30	Vétérans +55 ans		H	nés de 1948 à 1963
	15H30	Seniors	[7500m	H	nés de 1978 à 1997
	15H30	Vétérans -55 ans		H	nés de 1964 à 1977

Titres : Un titre sera décerné dans chacune des catégories suivantes (H & F) : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans -55, Vétérans +55 et Supervétérans.

Médailles : Des médailles offertes par le CD UFOLEP seront décernées aux trois premiers de ces mêmes catégories précitées.

Des médailles offertes par le club support seront décernées à tous les participants des catégories écoles d'athlétisme, poussins et minimes.

Boissons chaudes : Chaque arrivant se verra offrir une boisson chaude après les épreuves en échange du dossard de course.

Sandwichs : Un sandwich et une boisson chaude seront offerts à chaque membre du jury.

Jury : Tout club engageant par courrier des représentants sera tenu de mettre une personne licenciée UFOLEP à disposition du jury (juges de parcours, pointages des concurrents uniquement).

Parcours : Le club support tracera le parcours la veille des épreuves. Les clubs participants s'engagent à respecter les balisages mis en place et les consignes diffusées par l'organisation.

Vestiaires : Il n'y aura pas de vestiaire gardé. On se déshabillera et se rhabillera dans les véhicules ou dans les abris clubs (zone tentes réservée).

Douches : Il n'y aura pas de douches. Un point d'eau sera disponible à l'ancienne école (interdiction d'y pénétrer en chaussures de course comme d'y nettoyer lesdites chaussures).

Sanitaires : Des wc seront accessibles au secrétariat et à l'ancienne école publique. Il est formellement obligatoire de quitter les lieux en les laissant en l'état où ils ont été trouvés en arrivant.

Restauration : Possibilité de se désaltérer (sans alcool) et de manger à prix modique...

Parking : Devant le terrain de cross (respecter le monument aux morts). Se conformer à l'arrêté municipal.

Engagements : Ils devront être envoyés par courrier postal, cachet de la poste faisant foi, pour le 30 novembre 2016 au plus tard.

➔ : CAP21 / Daniel CADET 19 rue St-Nicolas 02590 - AUBIGNY (chèques à l'ordre de CAP21 contre reçu sur place)

Maillots : Le port des maillots de club est par principe obligatoire. En cas d'oubli, tee-shirt entièrement blanc, sans inscription toléré.

Dossards : A fixer côté poitrine par 4 épingles de sûreté (en cas d'oubli : 0,50€ les 4 ou 6 épingles).

Étiquettes : Lorsqu'il est prévu une étiquette de catégorie, la porter côté dos (2 épingles de sûreté).

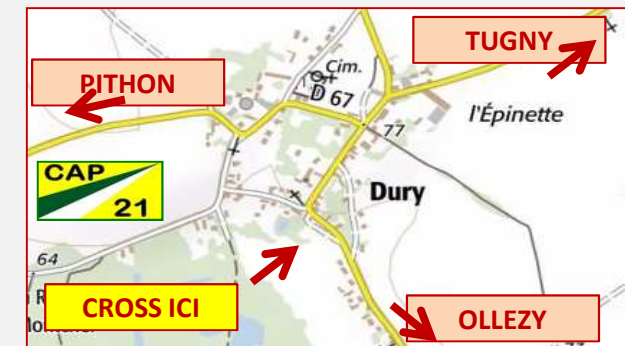
Qualifications : Tous les arrivants licenciés seront qualifiés pour le critérium régional (FEUQUIERES, le 29 janvier 2017).

Repêchages : Réservés pour des engagés n'ayant pu défendre leurs chances. Motifs acceptés habituels : certificat médical, travail, accident...

➔ : les repêchages parviendront à CTDA02 / Daniel CADET 19 rue St-Nicolas 02590 - AUBIGNY (avant le 11 décembre)

Discipline : Les responsables de clubs seront responsables de la discipline comportementale des concurrents qu'ils auront engagés.

Invités : Les licenciés UFOLEP (athlétisme) de tous départements pourront participer à titre d'invités (payants) à toutes épreuves du programme sur présentation de leur licence.



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT COLLECTIF (réservé aux clubs - à remplir par le secrétaire, correspondant ou président de club)

Ce formulaire est obligatoirement à remplir pour pouvoir bénéficier du tarif préférentiel "clubs" : 0,75€ pour les jeunes jusque minimes, 1,50€ pour les autres catégories d'athlètes

DOSSARD	NOM	PRENOM	NAISSANCE	N° LICENCE (8 derniers chiffres)	SEXE	N°
					M F	1
					M F	2
					M F	3
					M F	4
					M F	5
					M F	6
					M F	7
					M F	8
					M F	9
					M F	10
					M F	11
					M F	12
					M F	13
					M F	14
					M F	15
					M F	16
					M F	17
					M F	18
					M F	19
					M F	20
AU JURY					JUGE PARCOURS	

date :

nom du club :

cachet du club :

montant à joindre : €